



24/2024

Fressinfo

EDITORIAL



Fressinoises, Fressinois,
Comme vous le savez l'une de nos principales préoccupations est de préserver votre cadre de vie et votre environnement et de faire en sorte qu'il fasse "bon vivre" dans notre cher village.

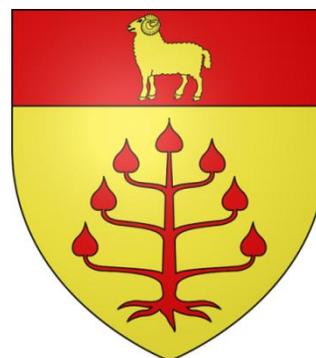
Nous constatons avec satisfaction qu'un grand nombre de nos concitoyens adhèrent à cette ligne de conduite en suivant les règles qui régissent la vie en société. En taillant leurs haies et en ramassant les déchets de la taille, en nettoyant devant leur maison, en se baladant avec un sac pour ramasser les déjections de leur chien, etc. De notre côté nous nous remettons régulièrement en question pour faire le maximum mais à l'impossible nul n'est tenu. En effet nous sommes aussi victimes d'événements qui interfèrent dans notre action et font en sorte que l'on arrive pas toujours à faire ce que l'on veut au moment voulu. Il nous faut composer avec les conditions météorologiques déplorables cette année, une casse de matériels au mauvais moment ! Les élus et nos collaborateurs font le maximum pour la propreté du village et l'on ne peut que s'en féliciter. Nous constatons malheureusement également ces dernières années, et plus particulièrement après la période COVID quelques incivilités, que l'on ne connaissait pas auparavant. Et principalement une vitesse excessive dans la traversée du village. Des riverains qui occupent illégalement le domaine public... Comme tous les ans vous allez retrouver dans ce Fressinfo des recommandations pour la propreté et l'entretien du domaine public du village. Le Conseil municipal entend désormais prendre des sanctions pour ceux qui ne respecteraient pas ces règles, avec ses contraintes certes, mais : "La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres".

Claude VERGOT

Maire de FRESSIN

Sommaire

- Page 2 : Hommage aux anciens combattants
- Page 2 : Goûter de Noël des enfants
- Page 3 : Noël pour les plus anciens
- Page 4 : L'arbre de Noël des écoles
- Pages 5 à 8 : Cérémonie des vœux du Maire
- Page 9 : Cérémonie du 8 mai
- Pages 10 à 11 : Travaux dans la commune
- Page 12 : Bilan du budget 2023 et prévisions 2024
- Pages 13 à 20 : La vie des associations
- Pages 21 à 24 : Infos pratiques
- Page 24 : Etat civil
- Page 25 à 29 : Les évènements à venir
- Page 30 : Agenda des fêtes et manifestations 2024
- Page 31 : Jeux détente



Hommage aux anciens combattants

Les Anciens Combattants fidèles au rendez-vous...

Le mardi 5 décembre matin, comme chaque année, l'Association des anciens combattants, veuves et victimes de guerre de Fressin présidée par Jean-Marie Legrand a rendu hommage aux anciens combattants d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, morts pour la France.



C'est un devoir de mémoire pour ne pas oublier leur sacrifice : ils ont payé un lourd tribut ou risqué leur vie. C'est aussi un avertissement pour les futures générations ; partout dans ce monde des conflits perdurent et éclatent encore.

Après la « Marseillaise » interprétée par le trompettiste Jean-Michel Legrand, la cérémonie s'est poursuivie à la M.S.A.F. par un vin d'honneur.

Goûter de Noël 2023

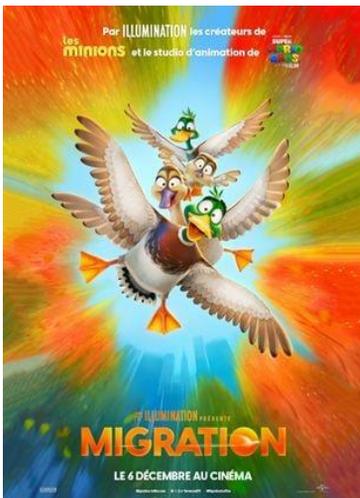
Beau succès pour le goûter de Noël...

Le jeudi 28 décembre après-midi, le Comité des Fêtes de Fressin avait convié les enfants au traditionnel goûter de Noël.

Une vingtaine de nos chères 'têtes blondes', accompagnées de certains parents, ont d'abord assisté à la projection du dessin animé 'Migration' à l'espace Sagot à Fruges.

Puis, à leur retour à Fressin, un bon petit goûter les attendait à la salle Delépine, où tous ont pu partager chocolat chaud ou café, coquilles de Noël, petits gâteaux et chocolats offerts par le Comité.

De quoi bien finir cette année 2023.



Noël pour les plus anciens

Le repas des aînés ...

Ce dimanche 10 décembre à partir de midi, les séniors de la commune étaient conviés par la municipalité à la salle Georges Delépine pour le traditionnel 'repas des aînés'.

Le Maire de la commune, Claude Vergeot et son Conseil municipal ont ainsi accueilli un peu plus de 80 amateurs gastronomes.

Au démarrage des réjouissances, un remerciement tout spécial a été fait aux 2 doyens du village présents, Yves Widehem, 94 ans et Ghislaine Duquennoy, sa cadette de 2 ans.

Comme à l'accoutumée, Jean-Jacques Béthune, notre traiteur attitré du Relais du vieux-chêne de Blangy-sur-Ternoise, avait préparé un succulent repas composé notamment de produits du terroir (fromages, bières, vins fins et pétillants).

Comme chaque année, ce moment de retrouvailles était attendu par tous les participants.

L'après-midi a été ponctué par des prestations délivrées par certains des invités (histoires drôles, poèmes et interprétations musicales de karaoké où même la 'chorale du Conseil municipal' est venue pousser la chansonnette.

L'ambiance particulièrement chaleureuse a permis aux seniors de passer un bien agréable moment, loin des petits tracas de la vie quotidienne.

Les personnes absentes ou malades ont bénéficié d'un colis distribué par les conseillers municipaux à leur domicile.



L'arbre de Noël des écoles

Belle réussite pour la fête de Noël...

Ce samedi 16 décembre matin, la salle municipale affichait complet à l'occasion de l'arbre de Noël des écoles du RPI de Fressin, Sains-les-Fressin et Planques.

Alors que l'année scolaire touche à sa fin, les élèves ont fait preuve d'un sacré dynamisme sur scène sous les yeux émerveillés de leurs parents et amis.

En préambule une exposition d'objets de décoration de Noël a remporté un franc succès également.



Le Père Noël nous a également honoré de sa présence, merci à lui pour sa distribution de friandises aux enfants.



Avant de se séparer, un vin d'honneur offert par les trois municipalités a permis de reprendre des forces avant d'attaquer les fêtes de fin d'année.

Cérémonie des vœux du Maire

Les vœux 2024...

Le samedi 6 janvier 2024 les fressinoises et fressinois étaient conviés à la traditionnelle cérémonie des vœux. C'est Jean-Noël Belval, le 1^{er} adjoint qui a pris la parole en début de cérémonie, pour présenter à Monsieur le Maire et à la population les meilleurs vœux de la part du Conseil municipal.

Suite à cette première intervention, le 1^{er} édile, Claude Vergeot a alors pris la parole :

« Mesdames et Messieurs, chers amis,

Merci mon cher Jean-Noël pour tes bons vœux.

Mesdames, Messieurs, à mon tour je vous adresse tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2024.

Je vous souhaite le meilleur, ainsi qu'à vos proches et une pleine réussite professionnelle, que tous vos projets se réalisent !

Au seuil de cette nouvelle année, j'eusse bien aimé faire preuve d'un bel optimisme.

Mais : "notre maison brûle et l'on regarde ailleurs" !

En effet notre planète va mal avec le dérèglement climatique, la pollution, des tempêtes et des inondations à répétition.

Notre pays sombre dans le chaos et la violence, notre système social part à vau-l'eau.

Les mots paix, fraternité, solidarité, compassion, bienveillance sont passés de mode.

Maintenant on parle "d'empathie", c'est à dire la capacité de comprendre et partager les émotions d'autrui et permettre de voir les choses du point de vue, d'autrui, plutôt que du nôtre.

Mais avec toujours le même résultat : le monde semble se replier sur soi, se complait dans des querelles de clocher... alors que certains ne peuvent même plus se nourrir correctement, ni se soigner, ne savent même plus où dormir car sans domicile fixe ! Le taux de pauvreté en France touche 17% de la population.

Et notre gouvernement nous dit que tout va bien ... En effet ! Mais pour les 1% les plus riches possédant près de la moitié des richesses totales mondiales.

On est bien loin du partage équitable des richesses et du ruissellement par le bas cher à notre Président

Je vous laisse seul juge.

Pour revenir sur Terre, je voudrais tout d'abord m'adresser à mes adjoints, conseillers municipaux et collaborateurs des services technique et administratif.

Pour les remercier très vivement de leur aide et soutien qui nous ont permis d'entreprendre tout ce que nous avons fait, et que nous allons encore réaliser, je l'espère.

Sans eux rien ne serait possible car ce n'est pas un homme seul qui peut tout faire.

Ce sont les compétences de chacun, la disponibilité et la bonne volonté de tous qui font que l'on peut aller de l'avant et envisager l'avenir de notre village avec une certaine confiance.

Je voudrais également, et très vivement, remercier les associations locales.

Tous ces bénévoles qui œuvrent dans le plus pur désintéressement au service de leurs concitoyens.

Ils méritent toute notre reconnaissance.

Nous avons la chance à Fressin d'avoir un tissu associatif très riche et dynamique à telle enseigne que, quelquefois, on ne sait même plus où donner de la tête !

A tous ces bénévoles, ces personnes qui sacrifient leur vie familiale, leurs loisirs, leur santé quelquefois, leur argent souvent, je voudrais encore leur dire : merci, bravo pour votre investissement et ... continuez !



Et surtout, Mesdames, Messieurs, venez renforcer leurs rangs car bien souvent on retrouve les mêmes personnes dans les différentes associations et la relève tarde à venir. Grand merci également aux compagnes et compagnons des élus bien souvent mis à contribution comme tout dernièrement lors du traditionnel repas des aînés qui semble avoir fait l'unanimité.

Cette page tournée, revenons un peu aux affaires courantes. Notamment aux finances locales.

En effet, comme vous avez pu le lire dans le dernier Fressinfo, nous avons beaucoup investi ces dernières années. Cela interpelle et questionne certains de nos concitoyens à juste raison.

Mais comment font-ils pour sortir tant d'argent ! En plus ils n'ont même pas augmenté les impôts depuis 2014. Et le remboursement des emprunts n'a pas bougé et se situe pratiquement au même niveau que 2014.

Pour répondre à votre questionnement bien légitime donc, Mesdames et Messieurs, sachez d'abord que rien ne tombe du ciel !

Mais nous sommes constamment à l'affut et nous faisons une chasse effrénée et inlassable aux ...subventions. Certes nous sommes devenus de véritables mendiants, mais on le revendique car il s'agit de l'intérêt général. Il est vrai que nous avons la chance d'avoir aussi des partenaires institutionnels qui nous épaulent efficacement à l'image du Conseil départemental du Pas-de-Calais.

Avec dernièrement le financement à 50% de notre école et des aménagements extérieurs notamment.

Du Conseil régional des Hauts-de-France, désormais au diapason.

De l'Etat : plus dur en affaire.

Et, un tout petit peu, de la Communauté de communes du Haut-Pays du Montreuillois.

Alors que pour cette dernière, nous lui versons plus de 32 000€ tous les ans depuis le passage à la taxe professionnelle unifiée (TPU). Et jamais plus révisée depuis les années 2000. Sans commentaires !

Je vous avoue, chers amis, que quelquefois je doute moi aussi. En effet comme à la fin de cette année à l'heure du bilan, il reste encore de l'argent en caisse, et ce malgré les très nombreuses dépenses de 2023 dont s'est fait l'écho Jean-Noël.

Et cela tombe bien pour nos projets.

Parlons des investissements à venir :



Avec tout d'abord la réfection de la rue du Marais, la plus peuplée de Fressin et très fréquentée à certaines périodes de l'année avec son silo à grains, et qui accueillera peut-être bientôt un nouveau commerce.

Les travaux de réfection préfigureront de notre futur plan de circulation et de sécurisation routière du village.

Avec peut-être un sens unique de circulation alternée sur la portion de la rue menant au silo, une zone "30", des ralentisseurs ...

Mais pour l'instant nous en sommes toujours au stade de la réflexion.

Ce sera le dernier "gros" investissement du mandat.



Cérémonie des vœux du Maire

Pour les deux dernières années justement voici une liste non-exhaustive et pêle-mêle des autres projets et actions que nous aimerions mener à terme avec :

- l'achat du terrain jouxtant notre église pour en faire une entrée pour personne à mobilité réduite. Un petit parking, un espace vert ;
- la rue de l'Epaulle avec un premier replâtrage avant une réfection plus complète ;
- des travaux de nettoyage du clocher et remplacement des vitraux de l'église ;
- des travaux de lutte contre les inondations : rue de Sains, rue de l'Epaulle, rue de l'Ermitage.

Mes chers collègues voisins et amis de Sains et Planques, ici présents, si vous pouviez garder vos eaux de pluie et de ruissellement chez vous nous vous en serions infiniment reconnaissant.

Nous avons été reconnus en état de catastrophe naturelle lors des dernières inondations et nous allons pouvoir bénéficier d'un contrat aidé PEC de 6 mois, financé à 80%, pour certains travaux.

Il est vrai que la tâche s'annonce immense et il faudra de l'argent.

Nous avons fait pas moins de 4 demandes de subvention pour réparer les dégâts des routes et mener des actions de prévention et notamment le curage des fossés abandonné depuis bien longtemps.

J'invite d'ores et déjà les riverains de la Planquette à entreprendre les premiers travaux d'entretien des rives sur leur propriété qui leur incombent selon la loi.

Je reprends ma liste avec encore :

- la passerelle devant les vestiges du château qui a subi quelques dégâts. Un financement de 80% est possible;
- La reprise des concessions abandonnées au cimetière.
- Le rachat de l'ancien « Café du coin » de M. Firmin Caron pour en faire deux logements ;
- la sécurité routière pour faire cesser certaines incivilités dont tout le monde se plaint ;
- Le remplacement des plaques de rues.

Et sans compter sur les imprévus qui ne manqueront pas de survenir.

Vous l'aurez compris, il va nous falloir encore et toujours ... de l'argent et reprendre notre bâton de pèlerin, refaire des demandes de subventions. Une histoire sans fin !



Cérémonie des vœux du Maire

Dans un autre domaine, nous souffrons d'un manque de logements dans notre commune.

Pour diverses raisons.

Nous avons un pourcentage de résidences secondaires plus important que la moyenne nationale. Il va nous falloir trouver une solution pour y remédier et nous permettre d'accueillir de nouveaux résidents permanents.

Jeunes et avec enfants de préférence !

Il reste encore beaucoup de terrains à bâtir. Mais attention dès que le nouveau PLUI redeviendra d'actualité, le nombre baissera de façon draconienne.

Dernière chose :

Je rappelle enfin que tous travaux d'urbanisme, je dis bien « tout travaux d'urbanisme » doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie !

Nous avons des contrôles fiscaux de l'administration « très désagréables » car il est bien difficile de donner des explications à certains travaux non déclarés.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à vous rapprocher du service d'urbanisme de la Communauté de communes, compétent en la matière pour instruire les autorisations du droit des sols et toutes les demandes relatives à l'aménagement du territoire.



Par ailleurs nous espérons ne pas trop avoir à nous gendарmer pour faire respecter certaines règles de la vie en communauté en ce qui concerne les haies, les poubelles, les chiens notamment sur le domaine public. Cela est usant, fatigant de toujours répéter, écrire, les mêmes choses. Et comme vous le savez : « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ».

Voilà : il va nous falloir, vous falloir Mesdames et Messieurs, faire preuve de beaucoup de patience pour mener à terme et voir aboutir ces projets qui seront effectifs en fonction des subventions décrochées.

Pour cela je compte sur vous, Mesdames et Messieurs les conseillers, car :

"Seul on va vite, mais ensemble on va loin".

Encore une fois bonne et heureuse année à tous.

Avant de partager le verre de l'amitié nous allons poursuivre la cérémonie en mettant à l'honneur nos médaillés du travail.

En fait une seule cette année.

Madame Christina Héron, résidente au Foyer de la Planquette et salariée à l'ESAT de Fruges, s'est vue décerner la médaille d'Honneur du travail Vermeil pour 30 années de bons et loyaux services ».



Belle cérémonie à Fressin ...

C'était bien le cas pour cette nouvelle cérémonie du 8 mai rehaussée par une messe célébrée par l'Abbé Kambamba en l'église Saint-Martin.

Jean-Marie Legrand, le Président de l'association des anciens combattants, a ensuite présidé la cérémonie au monument aux morts en hommage à toutes les victimes de guerre en présence de la population et de la Musique "l'Avenir Fressinois" sous la baguette de François Henguelle.



Ce sont les enfants de la commune qui ont déposé la gerbe en un bel élan de solidarité intergénérationnelle.

A l'invitation du Maire Claude Vergeot, la cérémonie s'est poursuivie à la salle municipale Georges Delépine par un concert suivi d'un vin d'honneur et d'une distribution de bonbons aux enfants.



Un clocher sécurisé ...

Notre église Saint-Martin a été construite lors du XV^{ème} siècle, ce qui fait maintenant 600 ans. Le plancher du haut du clocher de l'église Saint-Martin était en bien triste état depuis des décennies.

Il a longtemps été "attaqué" par les fientes des pigeons qui a une certaine époque ont pullulé dans les lieux.

Il représentait même un danger (risque d'effondrement lors du passage des personnes en charge des contrôles et entretiens).

Il devenait donc urgent de remédier à cette vétusté.

L'entreprise Cardon de Fressin a mis à profit le temps exécrable de ce début mars pour lui refaire une "beauté" et le sécuriser.

AVANT



APRES



Travaux dans la commune

Aménagement rue du mont Hulain suite aux inondations...

Aides-toi et le ciel t'aidera.... Du moins on l'espère à Fressin !

En attendant que les subventions promises arrivent, la municipalité essaye de colmater les brèches là où les eaux de ruissellement envahissent les routes en provenance des champs.

Ainsi, fin janvier, les employés communaux ont confectionné eux-mêmes les fagots et installé une fascine rue du Blanc-Mont.

Du travail fait maison et à moindre coût.



Aménagement rives de la Planquette suite aux inondations...

A la mi-mars, les grandes manœuvres ont commencé le long de la Planquette avec la restauration des berges mises à mal lors des dernières inondations.

Les premiers travaux d'urgence ont débuté sous la baguette du SYMCEA, très réactif en l'occurrence.

Il intervient dans le cadre du transfert de compétences de la CCHPM dans ses missions de la gestion et l'entretien des cours d'eau.

De leur côté, les employés communaux ont commencé à nettoyer les berges en synergie avec les riverains pour permettre un meilleur écoulement de l'eau.



Le calvaire du nouveau cimetière fait peau neuve...

Érigé en 1997, le calvaire du nouveau cimetière, avec une statue du Christ, vient d'être entièrement refait à neuf par la municipalité.

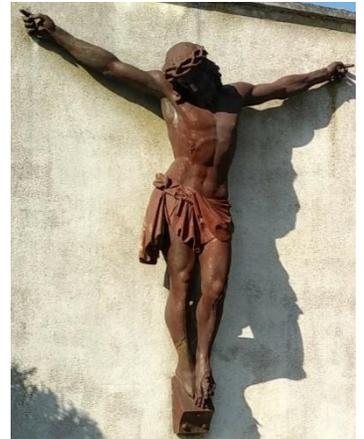
En particulier, la statue était dans un bien triste état après plus d'un quart de siècle à subir l'usure du temps et des intempéries.

A l'initiative de Noël Warembourg, par ailleurs adjoint au Maire, et quelques élus, il a subi une véritable cure de jouvence.

Il a fallu employer les grands moyens pour le descendre de son piédestal puis le remettre en place car pesant un certain poids.

Entretemps, dans un atelier communal, la statue en fonte a été décapée et repeinte pour un repos éternel.

Des heures et des heures d'un travail précis et minutieux.



AVANT



APRES

L'entreprise 7 Vallées création de Loïc Garez de Fressin va maintenant intervenir pour prolonger les aménagements extérieurs autour du columbarium et des cavurnes.

Bilan du budget 2023 et prévisions 2024

Résultats du budget 2023

Le tableau ci-dessous donne la synthèse du budget (Fonctionnement et Investissement)

Synthèse du budget 2023

	Fonctionnement	Investissement	Clôture
Les prévisions de budget faites en 2022 pour 2023 étaient les suivantes :			
Fonctionnement : 596 264,69 €			
Investissement : 1 285 845,45 €			
Total : 1 882 110,14 €			
Recettes	711 336,30 €	1 001 702,93 €	1 713 039,23 €
Dépenses réalisées	399 900,24 €	1 189 654,25 €	1 589 554,49 €
Total	+ 311 436,06 €	- 187 951,32 €	+ 123 484,74 €

Le budget de fonctionnement présente un excédent d'environ 311 000 €, dû en partie au report de l'excédent de fonctionnement de 233 000 € reporté de 2022.

Pour l'investissement, les principaux investissements réalisés en 2023 sont :

- * Remboursement des emprunts (entre autres liés à l'école)
- * Fin de la 2^{ème} phase d'aménagement extérieurs de l'école (avec des prix ayant augmenté)

Budget prévisionnel pour 2024

Lors du conseil municipal du 11 avril 2024, le budget prévisionnel suivant a été voté :

Prévisions du budget 2024

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes = Dépenses	476 735,88 €	826 362,30 €	1 303 098,18 €

Le principal investissement concerne la réfection complète de la rue du Marais avec un budget prévisionnel de 300 000 €.

Les autres principales dépenses sont :

- * remboursement de l'emprunt relais : 149 500 €
- * achat du terrain jouxtant l'église : 36 000 €
- * réparation de vitraux dans l'église : 25 500 €
- * réfection d'une partie de la rue de l'Epaulle : 19 300 €
- * réfection du pignon de la mairie : 13 000 €

Succès mitigé pour le Téléthon 2023...

Le samedi 2 décembre 2023, le Comité des fêtes de Fressin a participé comme chaque année à la campagne nationale du Téléthon.

Comme toujours, les footballeurs de l'Union Sportive Créquy Fressin avaient répondu à l'appel pour le lavage de voitures, avec le concours du Centre d'incendie et de secours de Fruges et du SIADEP.

Hélas, le temps glacial n'a pas pu permettre, comme prévu, le lavage des véhicules.

Quelques commerçants de bouche locaux ont également participé à la manifestation par la vente de leurs produits, venant ainsi compléter la vente des compositions florales et décorations préparées par l'association.

Enfin le repas servi à environ 80 personnes a aussi participé à rendre cette journée bien sympathique.

Ce vendredi soir 16 février 2024, le Comité des fêtes a donc réuni l'ensemble des contributeurs pour la cérémonie symbolique de la remise des fonds récoltés à l'AFM.

En présence de Claude Vergeot, le Maire du village, un chèque de 1100,56 € a donc été remis à l'AFM.

Le froid et la neige constatés le 2 décembre expliquent le montant inférieur de 400 € à celui de 2022.

La Présidente a toutefois tenu à adresser ses félicitations aux bénévoles, aux associations locales et autres partenaires du Comité des fêtes qui se sont impliqués dans l'organisation et la réussite de cette journée Téléthon, ainsi qu'aux nombreux donateurs.



L'Assemblée Générale du Comité des fêtes...

Le vendredi soir 24 mars, les adhérents du Comité des Fêtes étaient réunis pour leur Assemblée Générale ordinaire.

Après le bilan moral de la Présidente Emilie Hanocq, le Secrétaire Bernard Favier et la Trésorière Sonia Bailleul ont respectivement présenté de façon détaillée au public le bilan des différentes activités et le bilan financier de 2023.

Une partie du Conseil d'Administration était à réélire.

Les 3 mandataires sortants l'ont ainsi été par un vote unanime de l'assistance présente.

La réunion s'est poursuivie par la présentation des activités prévues en 2024, pour se terminer par une séance de questions/réponses où le bureau a pu récolter plusieurs idées, à étudier, pour le voyage annuel 2024.



Le C.A. avec assis les membres du bureau

Pour terminer, le Conseil d'administration s'est

éclipsé pour voter le nouveau bureau 2024, qui a été réélu avec les mêmes membres aux mêmes fonctions :

Présidente : Emilie HANOCQ

Vice-présidente : Lucie ATTAGNANT

Secrétaire : Bernard FAVIER

Trésorière : Sonia BAILLEUL

Secrétaire adjointe : Christel BELVAL

Trésorière adjointe : Sandrine DE SAINTE MARESVILLE

Le loto du Château très apprécié...

Le dimanche 4 février après-midi, l'association du Château de Fressin organisait son loto annuel.

Plus de 180 amateurs de grilles ont répondu à l'appel pour participer à cette manifestation agrémentée par le gain de très nombreux lots.

Entre autres étaient mis en jeu une TV Led, un nettoyeur haute pression, une friteuse sans huile, une cafetière italienne expresso, et pour le plus gros lot un VTT homme de superbe qualité.

Trois grilles de tombolas étaient également proposées aux joueurs avec la possibilité de gagner au total 70 lots de consolation.

L'ensemble des participants a quitté la salle des fêtes en début de soirée satisfaits d'avoir passé un bon après-midi.



Association du Château : du sang neuf au bureau...

Le mercredi 3 avril, l'association du Château de Fressin a tenu son Assemblée Générale.

Après la présentation habituelle du bilan moral du Président, du bilan d'activités par le Secrétaire et le bilan financier par la Trésorière, est arrivé le moment pour réélire le Conseil d'Administration.

Mesdames Annie Langagne, Mathilde Evrard et Eliane de Rinquesen, sortantes, ne se représentaient pas.

A cette occasion, Christian Duflos, le Président et Hubert Lefebvre, le vice-Président ont annoncé qu'ils restaient candidats pour continuer à y siéger, mais qu'ils ne souhaitaient plus se représenter à leurs postes respectifs au sein du bureau.

Après dépouillement des votes des adhérents, les membres sortants se représentant ont été réélus à l'unanimité.

Ce fut le cas également pour 3 nouveaux membres qui se présentaient et qui ont été élus :

Mme Laurence Gavelle, MM. James Brebion et Jean-François Tellier.

Il restait à réélire un nouveau bureau

Le lundi 8 avril 2024, le nouveau Conseil d'administration s'est réuni pour élire un nouveau bureau.

Celui-ci intègre désormais 3 nouvelles têtes, en voici sa composition,

avec de gauche à droite sur la photo :

- * Alain Desmulier Trésorier
- * Christian Duflos Vice-président
- * Benjamin Vlamynck Président
- * Bernard Favier Secrétaire
- * Paul Glaçon Trésorier adjoint
- * Jean-François Tellier Secrétaire adjoint

Bonne chance à la nouvelle équipe.



La chasse aux lapins du Château...

En ce samedi 20 avril après-midi, les vestiges de notre château s'étaient transformés en terrain de chasse.

En effet l'association du Château organisait pour sa 2^{ème} édition la fameuse 'chasse aux lapins'.

De nombreuses activités étaient proposées aux enfants, comme la chasse au trésor pour les plus petits, la peinture, le coloriage, le gel ball, le tir à l'arc, les jeux en bois et bien sur la très attendue 'Chasse aux lapins' pour les plus grands.

Bref, de quoi divertir tout ce petit monde et les récompenser au passage par de délicieux chocolats.



Le concert annuel de l'Avenir Fressinois...

Le samedi 1^{er} juin l'Avenir Fressinois présentait son concert annuel, avec un invité prestigieux, l'harmonie de Fruges, sous la baguette d'un remarquable Directeur Philippe François.

Tous ces musiciens talentueux ont ainsi ravi l'ensemble des mélomanes qui s'étaient déplacés à la salle Georges DELEPINE pour l'occasion.

Beaucoup d'émotion également avec la dernière prestation en qualité de Directeur de notre harmonie municipale, François Henguelle, qui avait succédé à Antoine Pecqueur en 2015.

La municipalité de Fressin lui exprimera sa reconnaissance pour tous les services rendus à la société musicale lors d'une prochaine manifestation.



Les Amis du Patrimoine de Fressin et des environs...



FRESSIN : EXPOSITION AU CHÂTEAU**



Fressin d'un autre temps...

Architecture et histoire des grandes maisons
du samedi 18 mai au dimanche 30 juin 2024

Mai 2024 - Linda, une Américaine venue à la découverte de notre village

Les Amis du Patrimoine recevaient la visite de Linda Kunhardt, arrière-petite-fille du docteur Calvé et de son épouse Regina qui ont habité il y a cent ans dans la grande maison de la rue Blanche. A cette occasion, les Amis du Patrimoine se sont retrouvés sur le site du château des Sires de Créquy pour le vernissage d'une exposition sur l'histoire des Grandes Maisons de Fressin qui a rappelé à tous de nombreux souvenirs sur les familles, propriétaires, artisans et commerçants qui ont fait vivre ces Grandes Maisons dans le village. Cette exposition est visible sur le site du Château jusqu'au dimanche 30 juin 2024. Elle sera transférée dans l'église Saint-Martin à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine du 20 au 22 septembre prochain.



Invitation au vernissage de l'exposition dans l'église Saint-Martin*

le lundi 1^{er} juillet 2024 à 17 heures

suivi d'un verre de l'amitié

Entrée libre et gratuite

Ouverture exceptionnelle de l'église jusque 20 heures



* L'exposition sera visible dans l'église du 1^{er} au 7 juillet 2024

CONTACTS : Christine Bomy (06 64 63 42 29), Charles HIEL (03 21 90 63 50) ou Claudine PAUL (07 61 15 00 51)

Lundi 1^{er} juillet 17 heures - Une Nuit des Eglises pour découvrir les beautés secrètes et le regard porté par des photographes du début du XX^{ème} siècle sur l'église Saint-Martin

Vendredi 20 au dimanche 22 septembre - Journées Européennes du Patrimoine : Transfert à l'église Saint-Martin de l'exposition sur les Grandes Maisons du village

Si vous êtes intéressés par le patrimoine, l'histoire des maisons du village et de ses habitants, contactez-nous !

Par email à amispatrimoinefressin@orange.fr ou par téléphone :

- Charles HIEL (03 21 90 63 50)
- Claudine PAUL (07 61 15 00 51)
- Christine BOMY-BOURET (06 64 63 42 29)

Club de l'amitié : après-midi spéciale jeu télé...

Le mardi 9 avril à 15h.00, une dizaine d'adhérents du club de l'amitié ont répondu à l'appel des organisateurs pour participer à une animation similaire à l'émission de télévision « 100% logique, la réponse est sous vos yeux ».

Le Vice-président Bernard Favier s'est mis dans la peau du célèbre animateur Cyril Féraud pour animer pendant 2 heures une série de questions/réponses où la logique et le sens d'observation des candidats prévaut sur leur culture générale et leurs connaissances.

Un goûter a été proposé aux adhérents présents qui sont repartis ravis d'avoir participé à cette après-midi récréative et conviviale.

Une 2^{ème} édition sera proposée en septembre ou octobre.



Club de l'amitié : deux nouvelles activités...

A partir de début juin, le club propose 2 nouvelles activités de jeux de plein air :

LE JEU DE PALETS BRETONS

L'objectif est de marquer 12 points en lançant un maximum de palets au plus proche du 'maitre', le tout sur une planche posée au sol.

Le jeu peut se jouer seul ou en équipes.

Le principe se rapproche de la pétanque, avec des palets en laitons au lieu de boules.



LE JEU DE QUILLES FINLANDAISES

(Mölkky)

L'objectif du mölkky est de marquer exactement cinquante points en renversant des quilles numérotées de 1 à 12, en lançant une fois par tour un bâton de bois.

Le jeu peut se jouer seul ou en équipes.



Ces jeux pourront se dérouler le mardi à 15h00 (en salle ou à l'extérieur) et / ou le jeudi après-midi en cas d'annulation de la marche pour cause de mauvais temps (si la salle est disponible).

Foyer rural : ouverture d'une section couture...

Pour répondre à une certaine demande de la population, une section tricot, petite couture, point de croix-broderie, crochet ... pourrait être créée au Foyer Rural dès juillet 2024.

L'activité est ouverte à tous de 6 à 77 ans et se déroulera le mercredi après-midi à la Maison des associations, de 14h00 à 17h00, même pendant les vacances.

Une première réunion d'information est organisée le mercredi 26 juin, à 15h00, à la MSAF.

Pour tout renseignement contacter Francine au 06 72 03 08 87.



Les Foulées Fressinoises du foyer rural...

Comme chaque année, la commune de Fressin accueillera les amateurs de course à pied pour la 19^{ème} édition

FRESSIN

Le samedi 24 août 2024

19^{èmes} Foulées Fressinoises - Cardon Frères

Trail pleine nature Sport en milieu rural

Courses de 0,700, 1, 3, 7 et 10 km ouvertes à tous.

**Inscriptions uniquement sur le sportif.com. sans frais supplémentaires
(à la charge des organisateurs).**

Pas d'inscription sur place.

Pour vous inscrire : fressin.fr ou directement sur le sportif.com

S.A.R.L. CARDON Frères

100 ANS

S.A.R.L. CARDON Frères

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

11, Rue de la Lombardie - 62140 FRESSIN
Tél/Fax : 03 21 90 63 69
E-mail : cardon-freres@orange.fr - Site : www.cardon-freres.fr

5^{ème} génération

Mention « Patrimoine Bâti »

Départ et arrivée stade Firmin Caron, rue de la Lombardie.

Parcours 99% nature : bois et chemins de terre.

Mêmes nombre et montant des récompenses femmes et hommes.

Retrait des dossards à partir de 13h. Départ et arrivée, proclamation des résultats, tirage de la tombola au stade municipal Firmin Caron, rue de la Lombardie. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vols ou de détériorations. Les licenciés bénéficient de l'assurance liée à leur licence. Il appartient aux autres de s'assurer personnellement. Récompenses : même nombre Hommes et Femmes, non cumulables. Aux classements scratches 10 km, (10 premiers) et 5 km (5 premiers).

Récompenses également aux 1er(e)s de chaque catégorie.

Renseignements 03 21 90 63 78 / 06 82 704 999 ou

claude.vergeot@fressin.com Foyerrural.fressin@orange.fr.

Inscriptions : jeunes : Gratuit - 5, 000 km : 7 € - 10 km : 8 €.

Horaires : 15h00 : débutants (0,700 km) ; 15h15 : poussins (1 km) ; 15h30 : benjamins (3 km) ; 16h : course des 5km (minimes et après) et des 10 km.

La manifestation est soutenue et sponsorisée par d'autres nombreux partenaires. Ils sont présentés en page suivante.

Tous les partenaires des 19èmes Foulées Fressinoises Cardon frères



HOCHART BATIMENT

Béton armé • Enduit projeté • Location benne à gravats
Locataire Gérant de HOCHART S.A.S
Tél. : 03 21 04 13 20 - Fax : 03 21 04 13 21
E-mail : hochart.bel@laposte.net

Eléphantbleu

Votre lavage automatique depuis 1998 à FRUGES
Profitez de la performance d'Eléphantbleu, leader Français en station de lavage !
Egalement sur place : Distributeur automatique de produits fermier !

Carrefour market

Crédit Mutuel Nord Europe

EGi GÉNIE ÉLECTRIQUE

S.A.S.U. - E.G.I. GRESSIER
59 Route d'Arras - 62 140 MARCONNÉ
☎ : 03.21.81.81.61
Email : contact@egi-genie-elec.fr

VENTELYS Energies Partagées

velocita énergies

Elevage de chèvres BIO Transformation laitière Vente directe

Chèvrerie de la Planquette
Nouveau - 06 78 89 11 82
43 Rue de la Lombardie - 62140 FRESSIN
Chèvrerie de la Planquette
chèvrerie@laplanquette.com
Ouvert les mercredi et samedi matin de 10h à 12h
Marché à la ferme chaque vendredi soir dès 17h
Marché d'Hesdin jeudi matin et d'Étaples vendredi matin

LE RÉCHAMPI TRAVAUX D'INTÉRIEUR

ENTREPRISE DE :

- PEINTURE
- ENDUITS ET BANDES
- ENDUITS DÉCORATIFS
- BRIQUETTES DE PAREMENT
- REVÊTEMENTS DE SOLS (LINOLEUM, SASSAJON, DE NER, PARQUETS STATIFÉS ET PVC)
- REVÊTEMENTS DE MURS (COULEUR, RÉNOVATION, TOILE DE VERRE, REVÊTEMENT ACOUSTIQUE, PAPIERS PEINTS)

13 RUE DE L'ÉGLISE 62140 MOURIEZ
06 32 41 23 93
LE.RECHAMPI@ORANGE.FR
SIRET : 879573731 00012



MARBRERIE POMES FUNÉRAIRES SALONS FUNÉRAIRES DECHAMPS FRÈRES

Monuments funéraires;
Aménagement d'intérieur
(cuisines, salles de bain, ...)

62310 FRUGES
25, rue de la Gare
Tél: 03 21 04 43 31
62660 FAUQUEMBERGES



ENERCON

ENERGIE POUR LE MONDE

ALALUCARNE

Achat Vente Estimation Conseil Immobilier

Hugues WALLON
Agent Commercial en Immobilier
06 67 56 38 42
hugues.wallon@alalucarne.com

SIRET : 8931975600019
f Artois-Ternois-7 Vallées A La Lucarne de l'Immobilier
www.alalucarne.com

BAUDE BILLET M.T.C. Votre partenaire BP

LIVRAISON AU 03.21.04.41.11

bp Superfioul bp superConfort bp moteurPro

ECONOMIE, PERFORMANCE, QUALITÉ, ENVIRONNEMENT

TOUT FAIRE MATERIAUX TOUT POUR CONSTRUIRE, AMÉNAGER, RÉNOVER !
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, GROS ŒUVRE, ISOLATION, BOIS, MENUISERIE

BAUDE-BILLET M.T.C. Lisbourg - 03.21.04.41.11 Hesdin - 03.21.86.85.95

Toutes Réceptions

Mariages
Baptêmes
Anniversaires
Repas à domicile
etc...

Livrés sur site en salle ou à domicile

Mail : aux-relais-duvieuxchene@wanadoo.fr
www.auxrelaisduvieuxchene.fr

Jean-Jacques Bethune

S.A.S MIP ALEXANDRE

MENUISERIE PVC / BOIS / ALU
BARDAGE - RÉNOVATION
ISOLATION Int. et Ext.
PLAFOND
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

06 82 89 54 59
03 21 90 66 83

ent.alexandre.daniel@orange.fr
62140 FRESSIN

M M A Entrepreneurs d'Assurances

Alexandre de BONCOURT
Agent Général

8 rue de Saint Omer 49 rue Saint Vulfran
62140 HESDIN 80100 ABBEVILLE
Tél. 03 21 86 81 12 Tél. 03 22 24 04 84
alexandre.deboncourt@mma.fr cabinet.deboncourt@mma.fr
N° ORIAS : 07 030 956 - www.orias.fr

SAS DEMAGNY Construction Métallique

Bâtiments Agricoles et Industriels en kit
Ferronnerie - Pliage

ZAL de la Petite Dimerie
62310 FRUGES

Tél. : 03 21 04 20 40 E-mail : sas.demagny62@orange.fr

SARL POUTHE FRERES

PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL
ELECTRICITE

06 58 81 54 51

5 bis, rue Haute - 62140 FRESSIN

Sarl Duchatel - Leduc

Plomberie - Chauffage - Climatisation - Electricité

03 21 06 26 28

ETAPLES - HUCQUELIERS - FRUGES

www.sarl-duchatel-leduc.fr sarl-duchatel-leduc@orange.fr

GP TRAÇAGE SERVICE

www.gp-tracage.fr

gp-tracage-service@orange.fr
144 Rue Jacques Talmant, BOX3
ZAL Etienfort
62830 SAMER

- MARQUAGE SOL INTÉRIEUR-EXTÉRIEUR
- MISE aux NORMES ACCESSIBILITÉ
- SIGNALISATION VERTICALE et MOBILIER URBAIN

A l'USCF la saison se termine...

Les deux équipes seniors à 11 devraient se maintenir dans leur division respective (D3 et D4). L'équipe senior à 8 a elle très bien figurée en terminant 2ème de son championnat.

Les U10 U11 ont réalisé une saison quasi parfaite en gagnant presque tous leurs matchs, ils ont aussi participé à de nombreux tournois dont le tournoi international "Hesdin Cup", organisé par l'OHM engagés face à 15 autres équipes.

Ils ont pu jauger de leur niveau technique face à des footballeurs issus de régions et pays différents.

Ils ont notamment gagné les tournois de Beaurainville, un sur herbe et un en salle cet hiver.

Les U6-U9 ont participé quant à eux à des plateaux organisés par différents clubs où ils ont très bien figuré ainsi qu'à la journée des débutants à Berck sur Mer.

L'Assemblée Générale se déroulera le vendredi 28 juin à 18h30 au stade de Fressin.

La saison prochaine, nous engagerons 3 équipes séniors ainsi que 2 équipes de jeunes : U11 (année de naissance 2015,2014) et U13 (année de naissance 2013,2012) pour les U6 à U9 année de naissance 2016 à 2019.

Les entrainements se dérouleront le mercredi après-midi et/ou le samedi matin selon les catégories.

Tous ceux qui veulent nous rejoindre sont les bienvenus ! (Renseignements Hélène au 0663896117)



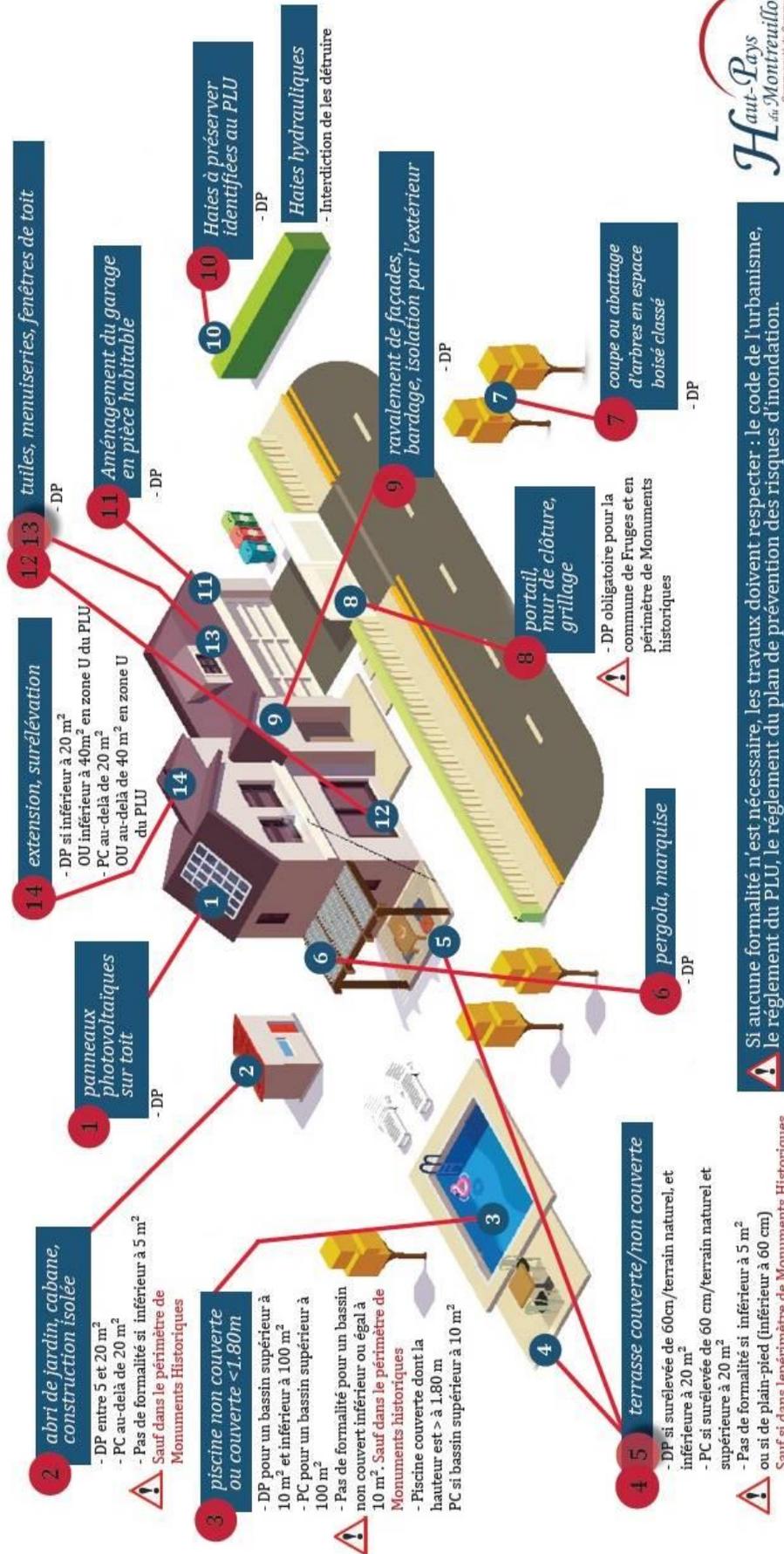
Quelles autorisations pour quels travaux ?

Que ce soit l'agrandissement d'une maison, la construction d'un mur de clôture, ou la rénovation d'un commerce, ces travaux nécessitent une autorisation de la mairie.

Petit rappel des autorisations à déposer avant de se lancer dans son projet :

LÉGENDE

U : Urbaine
 PLU : Plan Local d'Urbanisme
 DP : Déclaration Préalable, autorisation d'urbanisme pour des travaux non soumis à permis de construire.
 PC : Permis de Construire, autorisation d'urbanisme pour les constructions nouvelles de plus de 20m² ou pour une extension de plus de 40m² en zone U d'un PLU.



⚠ Si aucune formalité n'est nécessaire, les travaux doivent respecter : le code de l'urbanisme, le règlement du PLU, le règlement du plan de prévention des risques d'inondation.

Malgré les diverses communications de la municipalité sur le respect de la propreté des espaces publics, ceux-ci continuent à être dégradés.

Le Conseil Municipal a donc voté un arrêté relatif à ce sujet dont en voici le contenu :

Arrêté municipal relatif à la propreté des voies et espaces publics pris dans le cadre des pouvoirs de police du Maire

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République en ce qu'elle concerne la compétence régionale en matière d'élaboration des plans régionaux de prévention et gestion des déchets.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-1 et suivants,

Vu le Code Pénal et notamment les articles 131-13, R610-5, R632-1, R633-6 et 644-2,

Vu le Code de la Santé Publique, et notamment les articles L1311-1, L1311-2, L1312-1 et L1312-2, R 3512-2-4° et R 3515-2

Vu le Code de l'Environnement et notamment les articles L541- 1 à L541-6,

Vu la circulaire 85-02 du 04 janvier 1985 relative à l'élimination des dépôts sauvages de déchets par exécution d'office aux frais du responsable,

Vu le Règlement Sanitaire Départemental du Pas-de-Calais en matière d'hygiène et de salubrité, et plus notamment le volet élimination des déchets et mesures de salubrité générale,

Vu le calendrier de la collecte des déchets de la Communauté de Communes du Haut-Pays du Montreuillois en charge de la collecte des déchets sur le territoire compétente en matière de gestion des déchets distribué dans toutes les foyers du village, CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de garantir la salubrité publique et la propreté de la commune et qu'à cet effet il est notamment mis à disposition des habitants un service régulier de collecte et d'élimination des ordures ménagères et assimilées par la CCHPM,

CONSIDÉRANT que les particuliers ont en outre à leur disposition une déchetterie à proximité immédiate à Fruges comme points d'apport volontaire,

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Maire, en sa qualité d'autorité de police municipale de prendre, dans les domaines de sa compétence, les mesures appropriées afin de préserver la salubrité et la santé publique en complétant et précisant sur le plan local, les dispositions des lois et règlements en vigueur,

CONSIDÉRANT qu'il est constaté la présence régulière de déchets de toute nature sur l'espace public, en dehors des jours de collecte, et des déjections canines,

CONSIDÉRANT qu'il convient de facturer l'enlèvement des dépôts sauvages et des déchets aux frais du responsable lorsqu'il est opéré d'office dans les conditions précisées ci-dessus,

CONSIDÉRANT que l'entretien des voies publiques et des trottoirs par tout temps est le moyen le plus efficace d'assurer la salubrité et de prémunir les usagers du domaine public contre les risques d'accidents, et qu'il est nécessaire de réglementer le nettoyage des voies publiques et des trottoirs de la ville,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de garantir le cadre de vie de la population,

ARRÊTONS

ARTICLE 1 - COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILABLES

Les modalités de collectes des déchets ménagers et assimilés

Les modalités de collectes sont fixées par le règlement de collecte des déchets. Les déchets ménagers et assimilés non collectés en raison de leur nature, de leur mauvais conditionnement ou d'une présentation en dehors des heures réglementaires sont assimilés à des dépôts sauvages et pourront faire l'objet d'une verbalisation.

Les collectes au porte à porte :

Les ordures ménagères et les recyclables sont présentés à la collecte dans des bacs individuels normalisés.

Les récipients de collecte seront placés par les usagers, dans le respect de ce qui suit :

- en bordure de la voie carrossable ouverte à la circulation publique la plus proche de leur domicile,
- être sortis fermés, au plus tôt la veille de la collecte après 19 heures.
- être rentrés au plus tard le jour de la collecte avant 23 heures.

Tout détenteur d'un récipient de collecte qui ne respectera pas les dispositions ci-dessus pourra faire l'objet d'une verbalisation.

Les récipients laissés sur le domaine public en dehors des heures de reprises ci-dessus pourront faire l'objet d'un enlèvement.

Les frais inhérents à cet enlèvement seront facturés au détenteur du récipient.

Les collectes par apports volontaires :

La collecte du verre sont déposés dans des bacs collectifs ou colonnes spécifiques. Le dépôt de sacs d'ordures ménagères, de tous déchets en « vrac » et de cartons au pied des bacs collectifs sont assimilés à des dépôts sauvages et feront l'objet d'une verbalisation.

Élimination des encombrants/recyclables :

L'élimination des encombrants/des recyclables est une obligation faite aux particuliers qui concerne tous les objets qui par leurs dimensions, leurs poids, leur nature, ne peuvent pas être déposés dans les poubelles. Cette élimination est réalisée par les soins des usagers en déchetterie intercommunale.

ARTICLE 2 – PROPRETE ANIMALE

Les divagations des animaux domestiques sur la voie publique sont interdites. Les animaux et notamment les chiens doivent être tenus en laisse et muselés pour les chiens faisant l'objet de dispositions particulières.

Les animaux doivent être pourvus d'un procédé permettant l'identification de leur propriétaire (tatouage, plaque gravée ou tout procédé agréé par le Ministère de l'agriculture).

Chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas la voie publique ou les espaces verts par ses déjections et doit se munir de tout moyen à sa convenance (sachet à déjection, sachets, pince...) pour les ramasser. Les espaces verts et autres espaces publics réservés aux jeux d'enfants, ou aménagés pour l'agrément de la ville, sont interdits à la divagation des animaux, même tenus en laisse. Les infractions au présent arrêté donneront lieu à l'établissement de rapports ou de procès-verbaux de constatations et seront poursuivies conformément aux lois et règlement en vigueur. Tout contrevenant s'expose à une amende.

ARTICLE 3 : CONTRAVENTION ET AMENDES

En cas de non-respect aux présentes dispositions, les infractions au présent arrêté donneront lieu à l'établissement de rapports ou de procès-verbaux de constatations et seront poursuivies conformément aux lois en vigueur.

Tout contrevenant s'expose à une amende dont le montant est fixé forfaitairement à 135€ pour les deux cas. En cas de récidive, le montant sera doublé. La trésorerie de Fruges sera chargée du recouvrement.

ARTICLE 4 – EXECUTION

Le Maire et les adjoints, OPJ, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de faire appliquer le présent arrêté qui sera affiché et publié conformément à l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 5 – VOIE DE RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



RAPPELS CONCERNANT LE CITY STADE



Cet équipement est exclusivement réservé à la pratique d'activités sportives. Son utilisation est placée sous l'entière responsabilité des utilisateurs et de leurs accompagnateurs.

Interdit aux enfants de moins de 3 ans.

Ne pas porter des bagues ou autres bijoux en raison des risques d'amputation traumatique.

Chaussures de sports uniquement et propres. INTERDICTION de FUMER ou de MANGER.

Prendre connaissance de la réglementation affichée.

En cas d'accident, composer le 18 ou le 112

Conforme à la norme européenne EN 15312:2007 + A1:2010

**Le City Stade est ouvert en dehors des heures d'école le soir jusqu'à 22H00.
Cette limite d'ouverture reste valable les samedi et dimanche.**

Infos pratiques

Taille des arbres et haies...

La municipalité est régulièrement interpellée pour des problèmes de tailles et d'élagage de haies attenantes au domaine public (rues, routes, chemins), qui engendrent un danger pour la circulation routière et piétonne.

La réglementation stipule que les propriétaires, locataires, riverains, doivent obligatoirement élaguer ou couper régulièrement leurs plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public).

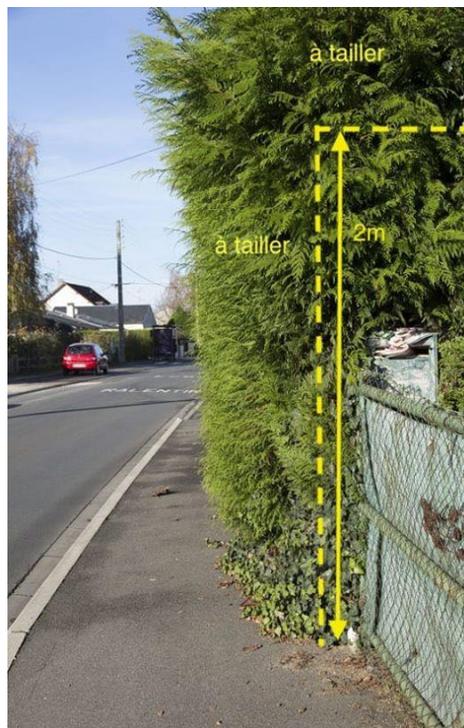
Le produit et déchets de la taille de ces haies doivent être enlevés rapidement et ne doivent pas être laissés sur le domaine public.

Le Maire peut, le cas échéant, contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction à le faire.

La Commission des chemins sera convoquée en cas de litiges sur le linéaire des haies et plantations privées qui ne seraient pas élaguées en limite des voies et chemins communaux.

En cas de non réponse, suite à une demande verbale, une lettre recommandée avec accusé de réception sera envoyée.

Quinze jours après le retour de l'accusé de réception, sans résultat, le Maire pourra ordonner les travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents et réclamés par la Trésorerie.



Etat civil

Naissances

Mariages

Nécrologie

Le 03 février 2024 :
Jacques, Jean, Marcel HANOCQ
et Emilie, Cindy VERGEOT

Le 18 mai 2024 :
Arnaud, Dominique
ATTAGNANT et Corine,
Elisabeth RENARD

Le 8 février 2024 : Guy ATTAGNANT
Le 14 février 2024 : Liliane RAMECOURT
Le 1^{er} avril 2024 : Françoise BOUCHEZ
Le 26 avril 2024 : Thérèse DUPLOUY
Le 29 avril 2024 : Paulette GALAND
Le 4 mai 2024 : Michel MORIN

Brocante de Fressin



**7 JUILLET
2024**



**8H00
18H00**

Organisée par l'Avenir Fressinois
Entrées de 6h00 à 8h00 - Sorties à partir de 17h00

RESTAURATION SUR PLACE

Renseignements et Réservation :
06 63 89 61 17 ou 06 28 40 24 32

Folle nuit du monde

FRESSIN
62140

Dans les vestiges
du château
de Fressin

Un spectacle grandiose de feu et lumière
L'embrassement final du château

Vendredi 2 août

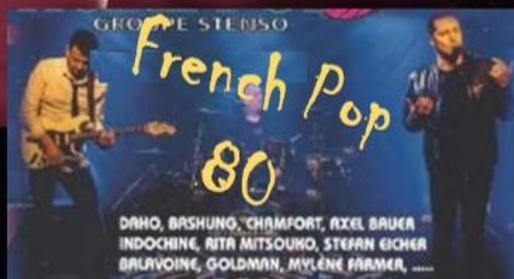
et

Samedi 3 août

2024

21 h

En 2^{ème} partie de soirée



En 1^{ère} partie de soirée

Entrée : Adulte 12 € - Enfant de 6 à 12 ans : 6 €
Sur réservation (1000 places maxi par soirée)
Buvette et restauration rapide sur place
dans la limite des stocks disponibles

Organisé par l'Association du Château de Fressin en partenariat
avec la Communauté de Commune du Haut Pays du Montreuillois

Renseignements : 03 21 86 56 11

www.chateaufressin.fr

Facebook : [chateaufressin](https://www.facebook.com/chateaufressin)

Crédit Mutuel

RES





ASSOCIATION LOI 1901 Réf : JO 14 7 01 2568
SIEGE SOCIAL : 20, rue de Planques 62140 FRESSIN

Fressin (62)

WALKING FOOTBALL

TOURNOI DE FOOTBALL EN MARCHANT

Dimanche 18 août 2024 de 10h à 19h

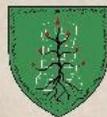
Inscrivez votre équipe au 06 50 11 35 30

Inscriptions par équipes de 6 joueurs (+ 4 remplaçants maximum)

Mise de 5€ par joueur (règlement à l'inscription)

Ouvert à toutes et tous, de 15 à 99 ans

Buvette, restauration, tombola

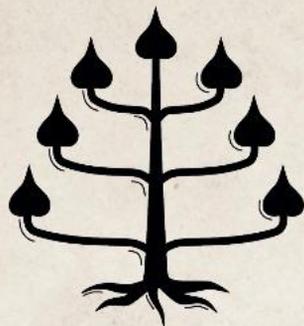


« Les chevaliers du Crèquier » en partenariat avec
l'Association du château de Fressin et l'Office de tourisme Haut Pays d'Opale
vous invitent pour



LE TOURNOI DU CRÉQUIER

Au château de Fressin



24 et 25
AOÛT 2024

De 10h à 17h30

Au programme

Démonstration de divers types
de combats médiévaux

Représentation d'un tournoi à armes
diverses le samedi et d'un tournoi
à épées longues le dimanche

Entrée 5€

Possibilité de restauration sur place



« Les chevaliers du Crèquier »



Fête des Plantes Fressin 62

O Jardin
Paisible

Samedi
7

Septembre 2024
10h à 18h

Rendez-vous incontournable
avec les pépiniéristes spécialisés

www.ojardinpaisible.fr 0630682740 Entrée 5€



Calendrier des fêtes et animations de Fressin – Année 2024

(les dates en italiques seront à confirmer)

JANVIER

Samedi 06 Vœux du Maire Salle G.Delépine

FEVRIER

Dimanche 04 Loto (Association du château) Salle G.Delépine

MARS

Vendredi 22 Assemblée Générale (Comité des fêtes) Salle M.S.A.F.

Vendredi 29 Assemblée Générale (Association du Château) Salle G.Delépine

AVRIL

Lundi 01 Chasse aux œufs de Pâques (commune) Stade F. Caron

Samedi 13 Loto (Comité des fêtes) Salle G.Delépine

MAI

Mercredi 08 Messe, défilé, vin d'honneur (Anciens Combattants) Salle G. Delépine

JUIN

Samedi 1^{er} Concert de printemps (Avenir Fressinois) Salle G. Delépine

Samedi 22 et dimanche 23 Fête du Football – USCF Stade F. Caron

Samedi 22 Fête des Ecoles Ecole

JUILLET

Lundi 01 La Nuit des églises Eglise

Samedi 06 Repas de Ducasse (Comité des fêtes) Salle G.Delépine

Dimanche 07 Brocante (Avenir Fressinois) Village

Samedi 13 Retraite aux flambeaux, feux d'artifice Stade F. Caron

Dimanche 14 Défilé, vin d'honneur Salle G.Delépine

AOUT

Vendredi 02 et samedi 03 « Folle Nuit du Monde » (Association du Château et OCIHP) Château

Samedi 17 19^{ème} Foulées Fressinoises Cardon Délices des 7 vallées (Foyer Rural) Stade F. Caron

Dimanche 18 Tournoi de walking foot Avotra France Stade F. Caron

Samedi 24 et dimanche 25 Tournoi du Créquier Château

Samedi 31 Voyage (comité des fêtes)

SEPTEMBRE

Samedi 21 et Dimanche 22 Les journées Européennes du Patrimoine

OCTOBRE

Samedi 19 Repas dansant du Football (USCF) Salle G.Delépine

NOVEMBRE

Samedi 02 Loto Avotra France Salle G.Delépine

Lundi 11 Messe, défilé, vin d'honneur (Anciens Combattants) Salle G.Delépine

A définir *Messe Ste Cécile et Ste Barbe (Musique et Pompiers)*

DECEMBRE

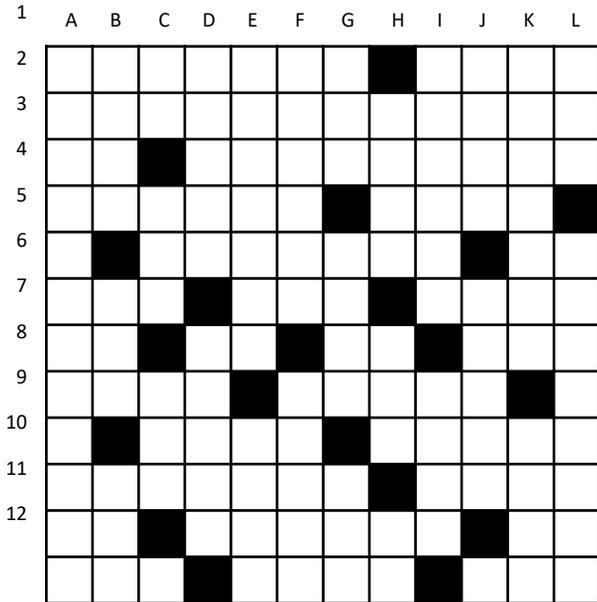
Jeudi 05 Dépôt de gerbe (Fin guerre d'Algérie) Monument aux Morts

Samedi 07 TELETHON (Comité des fêtes) Salle G.Delépine

Dimanche 15 Repas des aînés de la commune Salle G.Delépine

A définir *Fête de Noël des écoles* *Salle G.Delépine*

Mots croisés



Horizontalement

- Collectifs. Fait venir à lui.
- Opérations faites par le cordonnier.
- Pour un envoi sans timbre. Vérifiée et certifiée.
- Peut être solaire. Dessus de lit.
- Appelé goémon en Bretagne. Fin de verbe.
- Dieu brulant. Touffu. Ni blanchi, ni teint.
- Conjonction. Mère par seconde. Devant un prêtre. Se dit en doute.
- Dressa. Nom ancien de l'Iran.
- Un pont de Paris. Il s'est aplati au cours des années.
- Cabine du secret. Bataille de Napoléon 1^{er}.
- Art dramatique nippon. Stoppe l'action. A la page.
- Pour économiser des mots. Tenue par le cou. Ancienne armée.

Verticalement

- Le type parfait de la lutte antique.
- Songea. Bel emplumé. Idiot ou bêta.
- Régal de Médor. Film en disque. Principe de la pensée chinoise.
- Erodera. Celle des indes est célèbre.
- Bruyants artifices. Noir ou des Cats en Flandre.
- Découler de sa source naturelle. Il faut être deux pour la faire.
- Un condiment. Souvent thermale. Des villes ou des champs ?
- Un lac en Ecosse. L'amour peut y être. Id est en bref.
- Ajoute du tan à un vin. Parfois égoïne.
- Qui est en feu. Onéreuse.
- Renommer à son poste. Principal composant de l'ouzo.
- Cap à tenir. Tel un chameau ou une vache.

Jeux divers

Pays d'Asie

Trouvez les 5 pays d'Asie commençant par un I

L'intrus

Débusquez l'intrus (le nom commun qui ne va pas avec le reste) dans la liste suivante

FOUDRE – LOUPE – MANCHE – MOULE – PAGE – POËLE

Sudoku

				9	8	5	6	7
2		9					8	
			4	3	7			
	2			7		8	9	
	6			5				3
	4			8		1	7	
			7	1	3			
6		5					3	
				2	6	9	4	1

Solutions des Mots croisés

E	T	C	T	C	T	E	T	E	T	E	T	E	T	E	T	E	T	E	T	
N	O	I	N	E	N	R	A	I	E	N	R	A	I	E	N	R	A	I	E	N
A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A
A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A
M	A	T	A	P	E	R	S	E	H	E	M	A	T	A	P	E	R	S	E	H
O	R	D	M	S	R	P	H	E	M	O	R	D	M	S	R	P	H	E	M	O
R	A	D	R	U	D	R	U	D	R	U	R	A	D	R	U	D	R	U	R	A
O	V	A	R	E	C	H	S	I	R	O	V	A	R	E	C	H	S	I	R	O
C	A	D	R	A	N	C	I	E	L	C	A	D	R	A	N	C	I	E	L	C
E	V	A	E	T	A	L	O	N	N	E	E	V	A	E	T	A	L	O	N	N
R	E	S	S	E	M	E	L	A	G	E	S	R	E	S	S	E	M	E	L	A
G	R	O	U	P	E	S	T	I	R	E	G	R	O	U	P	E	S	T	I	R

Solution des jeux divers

C'est le mot LOUPE, c'est le seul qui n'est pas utilisé au masculin (avec un) et au féminin (avec une).

L'intrus

Inde – Indonésie – Irak – Israël

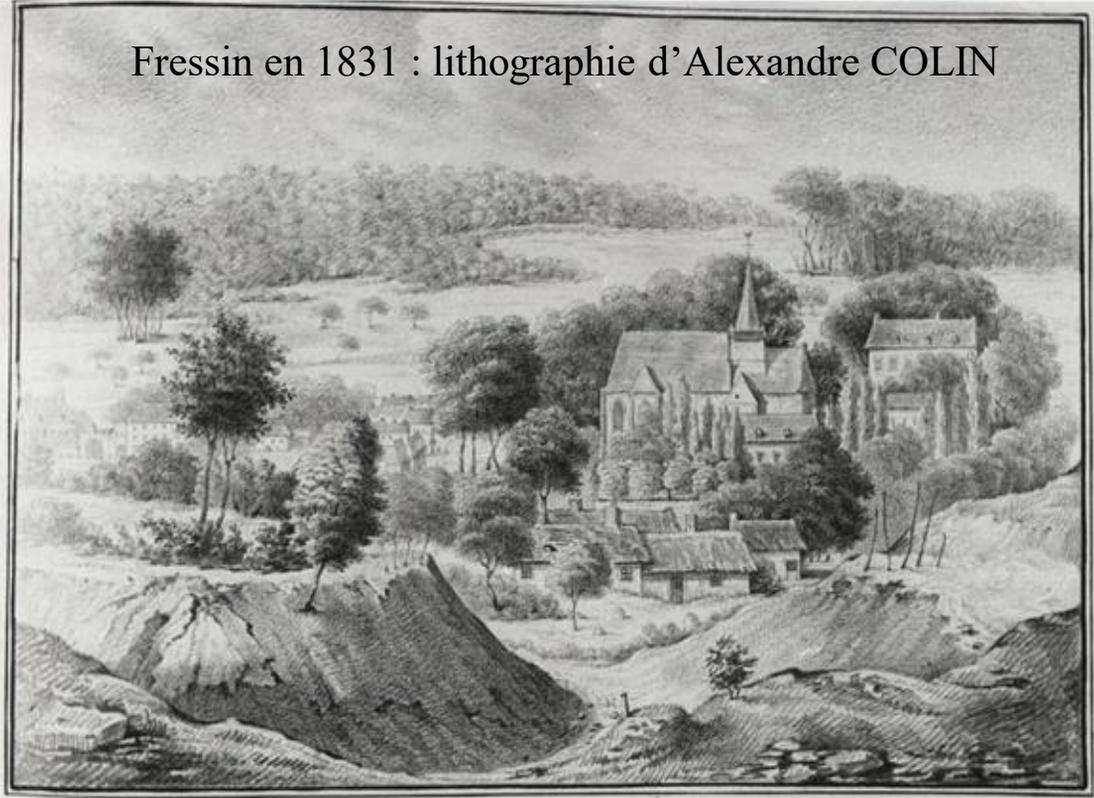
Trouvez les 5 pays d'Asie commençant par un I

Pays d'Asie

Solution du Sudoku

3	8	7	5	2	6	9	4	1
6	1	5	8	4	9	7	3	2
4	9	2	7	1	3	6	5	8
9	4	3	6	8	2	1	7	5
7	6	8	9	5	1	4	2	3
5	2	1	3	7	4	8	9	6
8	5	6	4	3	7	2	1	9
2	7	9	1	6	5	3	8	4
1	3	4	2	9	8	5	6	7

Fressin en 1831 : lithographie d'Alexandre COLIN



Fressin aujourd'hui

FRESSINFO :
Rédaction et photos :
Bernard FAVIER
Claude VERGEOT
Assistés par les responsables des
associations fressinoises
Mise en page : Bernard FAVIER

Cette nouvelle formule vous intéresse-t-elle, vous avez
des suggestions ? faites-le-nous savoir
Vous désirez recevoir des infos régulières par mail
sur la vie de la commune ?

Envoyez-nous un e-mail à nanarfav@gmail.com

Venez aussi visiter notre site internet <https://Fressin.fr/>